



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 22 décembre 2022

Question n° 36 de M. Matthieu Carrel, déposée le 8 novembre 2022 « Bike on bus aussi à Lausanne »

Rappel

« La présente question écrite demande à la ville de regarder si les TL ne pourraient pas acquérir des dispositifs de chargement de vélos sur les bus.

Les bus de la ville de San Francisco, en Californie, disposent d'un porte vélo deux ou trois places à l'avant du véhicule. Cela permet aux cyclistes ne voulant pas remonter les pentes de la ville de profiter d'un coup de main des transports publics.

Le dispositif semble léger, sûr, rapide, et peut être utilisé par le cycliste sans l'aide du chauffeur. Il a un grand succès et semble compatible avec un réseau métropolitain de grande densité. Des informations peuvent être trouvées sur la page suivante.

<https://www.sfmta.com/getting-around/bike/bikes-muni>



(la photo vient du site internet de la société de transports de San Francisco)

Sachant que la pente peut être difficile à Lausanne et que le temps peut changer, un tel système permettrait aux cyclistes qui le souhaitent de combiner vélo et transports en commun. Cela favoriserait le report modal sur le vélo et les publics et abaisserait certaines barrières qui freinent l'usage du vélo. »

Réponse de la Municipalité

Question : La ville pourrait-elle prendre langue avec la direction des tl pour lui demander d'étudier la question et éventuellement de mettre en place un projet pilote?

La Municipalité a relayé la demande auprès des tl, qui ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas entrer en matière pour des raisons de vitesse commerciale et de sécurité.

En ce qui concerne le premier point, même si l'accrochage du vélo peut sembler simple et rapide, cette manœuvre prend dans les faits du temps et oblige le conducteur à attendre la fin de l'opération, puis l'embarquement de la personne dans le véhicule. Pour plusieurs lignes les temps de parcours sont optimisés et comprennent de faibles temps de battements aux terminus. Des temps d'attente supplémentaires, engendrés par le chargement/déchargement des vélos à plusieurs arrêts risquent de compromettre la stabilité de l'horaire. Au final, l'introduction de porte-vélos pourrait amener les tl à rajouter des véhicules sur les lignes les plus impactées afin de garantir la cadence, générant ainsi des coûts d'exploitation supplémentaires se chiffrant en centaines de milliers de francs. Il est à noter que la vitesse commerciale n'est pas une préoccupation à San Francisco, les bus acceptant encore l'embarquement par la porte avant et le paiement de la course en liquide auprès du chauffeur.

L'enjeu majeur est toutefois sécuritaire : utiliser ce type de dispositif impose que la personne descende du trottoir et se retrouve sur la route, avec tous les risques que cela suppose. Dans de nombreux arrêts du centre-ville (St-François, Bel-Air, Chauderon, Georgette...), les bus sont serrés afin de gagner de l'espace. Un tel dispositif imposerait de laisser au moins deux mètres entre chaque véhicule, et le chargement d'un vélo sur le premier bus retarderait ainsi les trois ou quatre bus suivants.

Les tl souhaitent donc poursuivre la politique actuelle, qui consiste à embarquer son vélo à l'intérieur du véhicule, lorsque la place le permet. À ce titre, des aménagements sont à l'étude pour améliorer la cohabitation entre vélos et clientes et clients dans le m2, tandis qu'une étude complémentaire est en cours pour le futur aménagement intérieur du tram et du m3.

La Municipalité prend acte de la position des tl et estime avoir ainsi répondu à la question de M. Matthieu Carrel.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 22 décembre 2022.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

